

Révision du Plan local d'urbanisme et de l'habitat : 11 375 avis donnés par les habitants de la Métropole

C'est le nombre de remarques ou plutôt d'avis donnés par les habitants des 59 communes composant la Métropole de Lyon à propos de l'enquête publique organisée l'été dernier dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H). L'information a été donnée ce mardi soir par Michel Le Faou, élu métropolitain en charge de l'Aménagement urbain lors des Belles Rencontres, réunion publique organisée dans le 8^e arrondissement de Lyon, l'occasion pour les participants principalement venus de cet arrondissement, mais aussi de Corbas, Mions, Saint-Priest et Vénissieux, d'évoquer de multiples sujets, comme l'aménagement urbain. « J'habite une rue pavillonnaire dans le 8^e, faite de petites maisons construites au début du XX^e siècle, par les gens eux-mêmes, dit ainsi une dame dans la salle qui souhaite attirer l'attention sur la « densification énorme » que subit son quartier, les immeubles venant peu à peu remplacer les pavillons. Elle n'est pas la seule. Ce point est souvent abordé dans quasiment toutes les communes de la Métropole. Du coup, il a été pris en compte dans le règlement du futur PLU-H. Michel le Faou parle même d'un « règlement spécifique », qui vise « à préserver le caractère pavillonnaire et patrimonial » tel qu'il existe (encore) dans les secteurs de Montchat, du Bachut ou encore de Saint-Rambert. Dans ce nouveau document, ajoute l'élu, « nous allons multiplier par quatre le nombre d'éléments bâtis à préserver sur les 59 communes. Ces bâtiments ne pourront pas être démolis, dans ce cas-là, on doit préserver l'image architecturale extérieure ». Rassurant pour les habitants demandeurs de « respiration pour la ville » ? « Si on divise les petites parcelles, on aura une densité insupportable, alors que nous voulons une ville à taille humaine ». Là, la précision est de Gérard Collomb.